

Vous avez un nouveau message du SNUP

Illiko Textos

Février 2019_1

Vous avez un nouveau message du SNUP

Prime « Gilets jaunes » à l'Établissement public...au rabais

Le SNUP a été la 1^{ère} organisation syndicale à demander le versement d'une prime de 1 000 € à l'ensemble du personnel, et ce dès le lendemain de l'intervention télévisée du Président de la République en date du 10 décembre 2018.

La direction de l'EP a exclu la négociation du versement d'une prime à tous les collaborateurs, malgré notre insistance, et a ouvert le champ des négociations sur le versement d'une prime exceptionnelle au bénéfice des personnels de l'EP dont la rémunération est la moins élevée. Pour votre information, la CDC n'est pas dans le champ de la loi « Gilets jaunes », celle-ci ne s'appliquant pas aux personnels de la fonction publique.

Dans cette négociation, **le SNUP s'est battu jusqu'au bout et il a obtenu, dans un accord à signer, le versement d'une prime exceptionnelle** au premier trimestre 2019 avec les conditions suivantes :

- Une prime de 1000 € bruts bénéficiant aux personnels dont la rémunération annuelle brute est inférieure ou égale à 1,5 fois le SMIC ;
- Une prime de 500 € bruts bénéficiant aux personnels dont la rémunération annuelle brute est supérieure à 1,5 fois le SMIC et inférieure ou égale à 2,25 fois le SMIC ;
- Une prime de 250 € bruts bénéficiant aux personnels dont la rémunération annuelle brute est supérieure à 2,25 fois le SMIC et inférieure ou égale à 3 fois le SMIC.

Au final, plus de 3 000 collaborateurs sont concernés par le versement de cette prime exceptionnelle, y compris les personnes recrutées en apprentissage ou en contrat d'insertion.

***Engagé au quotidien, le SNUP est un syndicat responsable, il défend les plus vulnérables...
Et il saura prendre ses responsabilités le moment venu...***



Vous avez un nouveau message du SNUP

Illiko Textos

Février 2019_1

Vous avez un nouveau message du SNUP

Plan de départs volontaires, c'est parti...

La direction a ouvert le 18 janvier la négociation relative aux dispositifs d'aide aux départs volontaires au sein de la CDC.

Rappelez-vous, le SNUP n'a pas signé l'accord-cadre et que lit-on dans la presse :

Les Echos, le 29 janvier : « La Caisse de dépôts brise un tabou sur le front social. L'institution a amorcé des négociations sur les modalités de futures ruptures conventionnelles collectives. C'est une première pour l'Etablissement public. »

L'AGEFI titre le 28 janvier : « La Caisse des dépôts prépare son plan de départs volontaires » et elle indique « La discussion s'inscrit dans la droite ligne de l'accord-cadre sur l'emploi pour la période 2019-2021 dans l'établissement public (hors filiales, donc) et qui a été signé par 4 organisations syndicales sur 5, **seul le SNUP s'y étant opposé**. Or, pour la première fois, le nouvel accord ne garantit plus une stabilité des effectifs, évalués à 5.550 personnels permanents à fin 2018. « Il y aura davantage de départs que d'embauches sur la période 2019-2021 », admettait, fin octobre, Paul Peny, le DRH du groupe, dans un entretien à l'agence AEF. »

Le combat du SNUP c'est la défense de l'Etablissement public et de ses personnels et la direction nous réunit pour négocier 2 accords de départs volontaires en nous indiquant que la signature des deux sera indissociable (vive le dialogue social dans la maison !!!) :

- Une Rupture Conventionnelle Collective (RCC) possible pour certaines personnes sur une durée d'un an alors que le statut de la fonction publique l'interdit pour ses fonctionnaires ;
- Une Cessation Anticipée d'Activité (CAA) pour les personnels en fin de carrière.

Au SNUP, on est contre l'idée de négocier un plan social dans une maison qui fait 1,9 Md€ de résultats, on préfère négocier des mesures pour que les personnes restent en poste...mais on veut bien trouver des solutions pour aider les plus anciens à anticiper leur départ tout en recrutant des jeunes.

Engagé au quotidien, le SNUP se battra pour obtenir une CAA digne de ce nom...

Mais il refuse le principe d'une Rupture Conventionnelle Collective pour les fonctionnaires



Vous avez un nouveau message du SNUP

Vous avez un nouveau message du SNUP

Pérennisation des Contractuels de Droit Public

N'en déplaise à certains, le SNUP était bien autour de la table pour négocier la pérennisation des Contractuels de Droit Public (CDP).

Ainsi, **71 personnes**, justifiant d'une durée d'ancienneté cumulée de 2 ou 3 ans minimum selon la nature du contrat, **vont se voir proposer un contrat de CDI de droit privé ou un contrat de CDI de droit public.**

Réduire l'emploi précaire à l'Etablissement public, c'est aussi notre combat...

Mise en place de la PVO « des pauvres » à la CDC

Pas une négociation, mais **une concertation avec la direction...en présence du SNUP.**

La CDC met en place une Part Variable sur Objectif Collectif (PVOC) de 2% en 2020 et 3% en 2021 pour l'ensemble des personnels ne percevant pas la Part Variable sur Objectifs Individuels (PVOI), dont le taux est compris entre 4 et 15% (hors cadres dirigeants)...**cherchez l'erreur, peut-on se réjouir de l'octroi d'une PVOC à taux faible s'adressant en majorité à ceux qui ont les rémunérations les moins élevées ?**

Un conseil : assurez vous d'avoir un objectif collectif lors de votre Entretien Professionnel Annuel (EPA) si vous voulez être éligible à cette PVOC en 2019 et bénéficiaire en 2020...et attention, le montant de 2% est un maximum, il faudra le multiplier par le taux d'atteinte de l'objectif qui est compris entre 0% et 100%...Oui, vous avez bien compris, votre manager peut vous attribuer une prime de 0 €, elle est pas belle la vie !!!

Au SNUP, on est POUR une véritable augmentation des salaires et des traitements qui sont gelés, alors qu'on annonce déjà que les produits de consommation courante vont augmenter de 7% en 2019 ! Alors, pour les primes, bien sûr on les prend, mais le vecteur de l'intéressement est alors bien plus juste et bien meilleur pour les personnels (objectifs collectifs existants et défiscalisation possible).



Vous avez un nouveau message du SNUP

Illiko Textos

Février 2019_1

Vous avez un nouveau message du SNUP

L'Etablissement
Public CDC
j'y tiens !

Et pour nous en 2019, le combat continue...

Pour défendre l'Etablissement public, rejoignez-nous...